

## **FÉDÉRATION DE RUSSIE**

### **Informations sur les intervenants de la conférence de presse organisée pour le lancement de la campagne « Justice pour tous »**

*Index AI : EUR 46/043/02*

**Embargo : 29 octobre 2002 (9h00 GMT)**

#### **Olga Kitova**

Olga Petrovna Kitova est née le 24 mai 1954. Elle a étudié le journalisme à Voronej puis a vécu à Tchita, à Tbilissi et dans d'autres villes de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) avec son mari, qui était officier au sein des forces armées. Après la mort de son époux, Olga Kitova s'est installée à Belgorod en 1995, où elle a travaillé pour le journal *Belgorodskaja Pravda* (La Vérité de Belgorod) et est devenue membre du Parlement régional de Belgorod. Elle a un fils.

Journaliste d'investigation à la *Belgorodskaja Pravda*, Olga Kitova a écrit des articles dans lesquels elle dénonçait la corruption des représentants de l'État et accusait les autorités locales de dilapider des fonds publics. Sa vie a pris un tour inattendu lorsqu'elle a été arrêtée en mars 2001, en se voyant imputer plusieurs infractions, après avoir écrit un article sur une affaire de viol présumé.

Amnesty International et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) se sont mobilisées en faveur d'Olga Kitova. Son cas a attiré l'attention des médias en raison des graves abus commis à son encontre par des responsables de l'application des lois, qui ont clairement porté atteinte à ses droits fondamentaux et mis sa vie en danger. Après son arrestation, elle a été hospitalisée pour hypertension artérielle et pour divers hématomes et lésions à la tête et aux bras. Après avoir été appréhendée une seconde fois, deux mois plus tard, elle a dû être soignée pour une crise cardiaque.

Le tribunal du district ouest de Belgorod a statué que l'arrestation d'Olga Kitova était illégale après avoir estimé que les éléments présentés par le ministère public pour justifier cette interpellation étaient insuffisants. Elle a été jugée ultérieurement au cours de la même année en se voyant accuser de diffamation à l'égard d'une famille dans un de ses articles, d'ingérence dans une enquête judiciaire, ainsi que d'injure et de

voie de fait ou menace envers un agent de la force publique.

En décembre 2001, Olga Kitova a été condamnée par le tribunal régional de Belgorod à une peine de deux ans et demi d'emprisonnement assortie du sursis, avec interdiction d'exercer une fonction publique pendant trois ans, ainsi qu'à une lourde amende. Après qu'Olga Kitova eut formé un recours contre cette décision en juillet 2002, la Cour suprême russe l'a acquittée des principaux chefs d'accusation retenus contre elle, à savoir la diffamation et l'ingérence dans une enquête judiciaire, et a réduit sa peine.

Olga Kitova et ses avocats sont en train de former un recours contre cet arrêt, afin que la journaliste soit totalement mise hors de cause. Ils vont adresser une requête à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

#### **Sergueï Kovalev**

Sergueï Adamovitch Kovalev est né le 2 mars 1930 en Ukraine et a ensuite déménagé avec sa famille dans la région de Moscou. Biologiste de profession, cet homme est un acteur de premier plan de la vie publique russe : militant des droits humains, membre de la *Douma* (assemblée) russe, cet ancien président de la Commission présidentielle des droits humains est un farouche adversaire de la guerre menée par les forces russe en Tchétchénie.

Sergueï Kovalev s'est engagée en faveur des droits de la personne à la fin des années 60 et fut un des membres fondateurs du Groupe d'action pour la défense des droits humains en URSS en 1969. En 1974, il a été arrêté et envoyé au goulag. Il a ensuite été exilé pour avoir dénoncé le traitement réservé à des prisonniers politiques.

Sergueï Kovalev figure également au nombre des membres fondateurs du groupe moscovite d'Amnesty International. L'organisation l'avait adopté en tant que prisonnier d'opinion pendant sa période de détention et d'exil, jusqu'en 1987.

Profitant de la politique de *perestroïka* menée par Mikhaïl Gorbatchev, Sergueï Kovalev est rentré à Moscou et a poursuivi ses activités en faveur des droits de la personne. Il est un des fondateurs du Centre "Mémorial" de défense des droits humains, organisation créée à l'origine pour travailler sur le stalinisme et les crimes commis à l'époque soviétique, qui se consacre

maintenant pour l'essentiel aux violations actuelles des droits humains, notamment à celles qui sont commises en Tchétchénie. Sergueï Kovalev est le président de la section russe de cette organisation.

Sergueï Kovalev a fait son entrée sur la scène politique au début des années 90. Il est un des auteurs de la Déclaration des droits et des libertés de la personne et du citoyen, qui a jeté les bases de la législation relative aux droits humains en Fédération de Russie. Il a été élu plusieurs fois député à la *Douma* russe. Dans l'assemblée actuelle, il représente l'Union des forces de droite (SPS).

Sergueï Kovalev s'oppose avec virulence à l'engagement militaire russe en Tchétchénie, depuis le début du premier conflit qui a éclaté sur ce territoire en 1994. Sa dénonciation du bombardement massif de la capitale tchéchène, Grozny, et de la mort de civils innocents a contribué à attirer l'attention de la communauté internationale sur le conflit, puis à susciter sa condamnation. En 1996, sous la présidence de Boris Eltsine, Sergueï Kovalev a démissionné de son poste de responsable de la Commission présidentielle des droits humains, en reprochant au chef de l'État un revirement vers l'autoritarisme. Il a récemment dénoncé les conditions dans lesquelles sont contrôlés les échanges scientifiques russes à l'étranger, ainsi que de nouvelles dispositions législatives anti-extrémistes susceptibles d'être appliquées de manière abusive par les autorités. Il continue par ailleurs à s'élever contre les tendances autoritaires du gouvernement actuel et contre les atteintes aux droits humains commises en Tchétchénie.

Sergueï Kovalev est souvent présenté comme la « conscience de la Russie ». Il a reçu de nombreuses distinctions internationales pour son action en faveur des droits humains. En 1995 et en 1996, il faisait partie des personnes pressenties pour l'attribution du prix Nobel de la paix. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**